



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes**

Communiqué de presse

RN 122 – Déviation de Sansac de Marmiesse et raccordement au contournement sud d'Aurillac

Nuit du 20 février au 21 février 2024

Travaux du carrefour de Verdun à Aurillac

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes vous informe des travaux de dépose des portiques du carrefour de la RN 2122 avec l'avenue du Général de Gaulle et l'avenue des Volontaires à Aurillac, dit de Verdun.

Les travaux sont programmés la nuit du mardi 20 février 2024 à 20h00 au mercredi 21 février 2024 à 8h00.

Pendant cette période, la circulation sera réglementée au droit du chantier.

La RN 2122 sera interdite aux poids lourds dans les deux sens entre le carrefour de Lescudilliers et le giratoire Henri Tricot.

Depuis le giratoire Henri Tricot, les poids lourds en provenance de Clermont-Ferrand et en direction de Limoges seront déviés par la nouvelle RN 122 jusqu'au giratoire de la Poudrière via le giratoire de Redondette

Depuis le carrefour de Lescudilliers, les poids lourds en provenance de Limoges et en direction de Clermont-Ferrand seront déviés par l'avenue Charles de Gaulle jusqu'au giratoire de la Poudrière.

Les véhicules légers seront invités à suivre les itinéraires de déviation de proximité mis en place depuis le carrefour.

La période de travaux est indiquée à titre prévisionnel et reste susceptible d'adaptations en fonction des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence aux abords de la zone de travaux pour leur propre sécurité comme pour celle des personnels œuvrant sur le chantier.

La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes remercie les riverains et les usagers de leur compréhension.

Pour plus de renseignements :

- Numéro vert : 0805 38 38 45 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Site internet : www.rn122-sansac-aurillac.fr